

Tunis, le 22/09/2021

NOTE D'INFORMATION n°2021-11

OBJET : Sécurisation des paiements en ligne par carte nationale de retrait et de paiement (CIBT) et carte de paiement internationale (CPI).

---***---

Il est porté à la connaissance du personnel et des agents retraités, que la Banque Centrale de Tunisie met à leur disposition un système de sécurité 3D-Secure appelé « ACS » pour sécuriser leurs opérations de paiement sur internet par carte nationale (CIBT) et internationale (CPI).

Ce service de sécurisation dont les frais sont pris en charge par la Banque Centrale, consiste en la réception via son téléphone mobile personnel, d'un mot de passe à usage unique dit, One Time Password « OTP », servant à la confirmation de la transaction de paiement via Internet.

L'utilisation de ce système nécessite l'inscription des porteurs des cartes au service « ACS » géré par la Société Monétique Tunisie (SMT) en communiquant leurs CIN et leurs numéros de téléphones mobiles.

A cet effet, les porteurs de cartes ayant une connexion Internet sont invités à saisir les données requises en **accédant aux liens** suivants :

Pour le personnel : « <https://forms.office.com/r/Fs8P73AKd2> »

Pour les retraités : « <https://forms.office.com/r/UaFKVRvKTG> »

Les porteurs de cartes ne disposant pas de poste de travail leur permettant d'accéder au lien d'inscription sont invités à s'adresser aux guichets de la Succursale concernée pour communiquer les données requises.

Par ailleurs et suite à la révision des conditions générales d'utilisation de la carte CIBT notamment par la mise à disposition du service « ACS », les porteurs de cartes sont aussi invités à récupérer auprès de la Succursale concernée une copie du contrat et procéder à sa signature.

**Le Directeur Général du Développement et de la Surveillance des
Systèmes et des Moyens de Paiement**

Mohamed SADRAOUI